

Le Cabinet ACDL Expertise vous informe :

Réussite d'une entreprise: quels sont les réflexes à adopter?



Pour assurer la réussite de son entreprise, certaines étapes sont essentielles. Conseils d'experts sur les bons outils et les démarches nécessaires.

Le décollage d'une petite entreprise semble parfois affaire de flair ou de chance.

Mais les experts qui suivent leurs clients au long cours savent que leur réussite repose sur des fondamentaux et quelques réflexes. « *Avant de démarrer, il faut monter un budget prévisionnel, rappelle Héléne Paradis, associée du cabinet APA Val de Loire, membre du groupement France Défi. Se renseigner sur le [marché](#), les tarifs des concurrents, évaluer les charges. Il faut ensuite traduire ce budget en besoin de trésorerie et identifier les manques éventuels.* »

L'entrepreneur doit ensuite être attentif aux démarches administratives : « *Il faut être certain à la création de son entreprise qu'elle est bien enregistrée. Assurez-vous que l'ensemble des démarches administratives ont été faites jusqu'au bout* » souligne Héléne Paradis.

L'archivage est également très important : « *Dès le début il faut conserver l'ensemble des pièces comptables et l'intégralité de tous les contrats signés – des baux aux assurances, en passant par les photocopieurs.* » insiste Héléne Paradis. Ces documents serviront en cas de litige ou de [contrôle fiscal](#).

Réussite d'une entreprise: des outils incontournables

Mais le dirigeant peut aussi s'appuyer sur des outils : « *Un échéancier lui sera utile car il y a toutes sortes de déclarations à faire, et de nombreuses obligations administratives* », note Héléne Paradis.

Raphaël Lemaire, associé du cabinet BGH, membre du groupement France Défi, pointe quant à lui la nécessité de tenir un tableau de bord tous les mois : « *Il sert à vérifier si l'on a atteint les objectifs et à identifier les écarts entre les prévisions et la réalisation* ».

Il permet de réagir rapidement, notamment en cas de retard de paiement car « *on y consigne le chiffre d'affaires prévu et réalisé, la marge brute, les principaux indicateurs de coûts comme les charges liées au personnel et tous les coûts fonctionnels* » explique le professionnel.

« *Pour la gestion du chiffre d'affaires, on s'appuiera sur un logiciel de qualité, indispensable pour sécuriser la facturation sur les plans fiscal et réglementaire. Il servira aussi à optimiser la trésorerie par un suivi précis des [relances clients](#)* », ajoute Raphaël Lemaire.

Assurer son activité

Certaines [assurances](#), comme celle en responsabilité civile qui couvre l'entreprise en cas de casse chez un client, sont bien connues. Mais d'autres sont aujourd'hui à considérer de près.

« *Ayez une vigilance particulière sur l'informatique et la conservation des données* », conseille Hélène Paradis. Enfin attention aux arnaques qui guettent l'entrepreneur débutant : avec leur logo de Marianne, certains courriers semblent très officiels. Ils proposent une prestation payante – inscription à un registre professionnel, par exemple.- qui n'est nullement obligatoire.

« *Le chef d'entreprise a deux métiers. Son métier principal, technique, et son métier de chef d'entreprise* », résume Raphaël Lemaire. « *Les entreprises qui réussissent maîtrisent non seulement leur activité principale mais aussi les fonctions associées, qu'elles soient commerciales, de production, de pilotage ou de management.* »

Par Anne-Claire Ordas, Accroche-press' en partenariat avec Le Parisien Éco pour France Défi
mardi 18 avril 2017 00h33

Les collaborateurs du cabinet se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre expert-comptable : Guillaume GAHIDE 03.27.62.18.11 / ggahide@acdl.fr